

service
GRATUIT

Station de pompage des eaux usées

Pour aller encore plus loin dans sa **démarche éco-responsable**, le port des Sables d'Olonne s'est doté d'une **station de pompage** des eaux usées, située près de l'accueil Plaisance, au bout du ponton E (*en face de la capitainerie côté chenal*).

Cette installation a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec le soutien du Conseil Départemental de la Vendée et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

La station de pompage est en **accès libre 24h/24, 7j/7** et totalement **gratuite**.



1^{ère} démarche :

- S'adresser à la Capitainerie du port de Plaisance (Quai Garnier).
- Y demander des jetons fournis pour l'utilisation de la pompe.

Vos eaux usées seront collectées et traitées. Vous contribuerez ainsi à la préservation de la qualité des eaux portuaires.

Alors, n'hésitez pas à l'utiliser !

L'agglomération des Sables d'Olonne, c'est aussi...

Deux zones Natura 2000



- La 1^{ère} pour la protection de sa **forêt**, de ses **dunes** et **marais**,



- La 2^{ème} pour ses **zones littorales**.



Ensemble, préservons la **beauté** et la **diversité écologique** des Sables d'Olonne et de ses environs !



Vendée propre,
je participe !

Objectif
Zéro rejet



Guide du marin éco-responsable

Vous êtes un **marin éco-responsable**, et grâce à votre implication, vous contribuez à la préservation du littoral et du milieu maritime.

Ensemble, poursuivons la démarche !

Dans ce mini-guide, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous simplifier le quotidien et nous aider à atteindre notre...

Objectif
Zéro rejet

MERCI !

Mémo du marin éco-responsable



Station de pompage
des eaux usées



Point de collecte
de tri sélectif

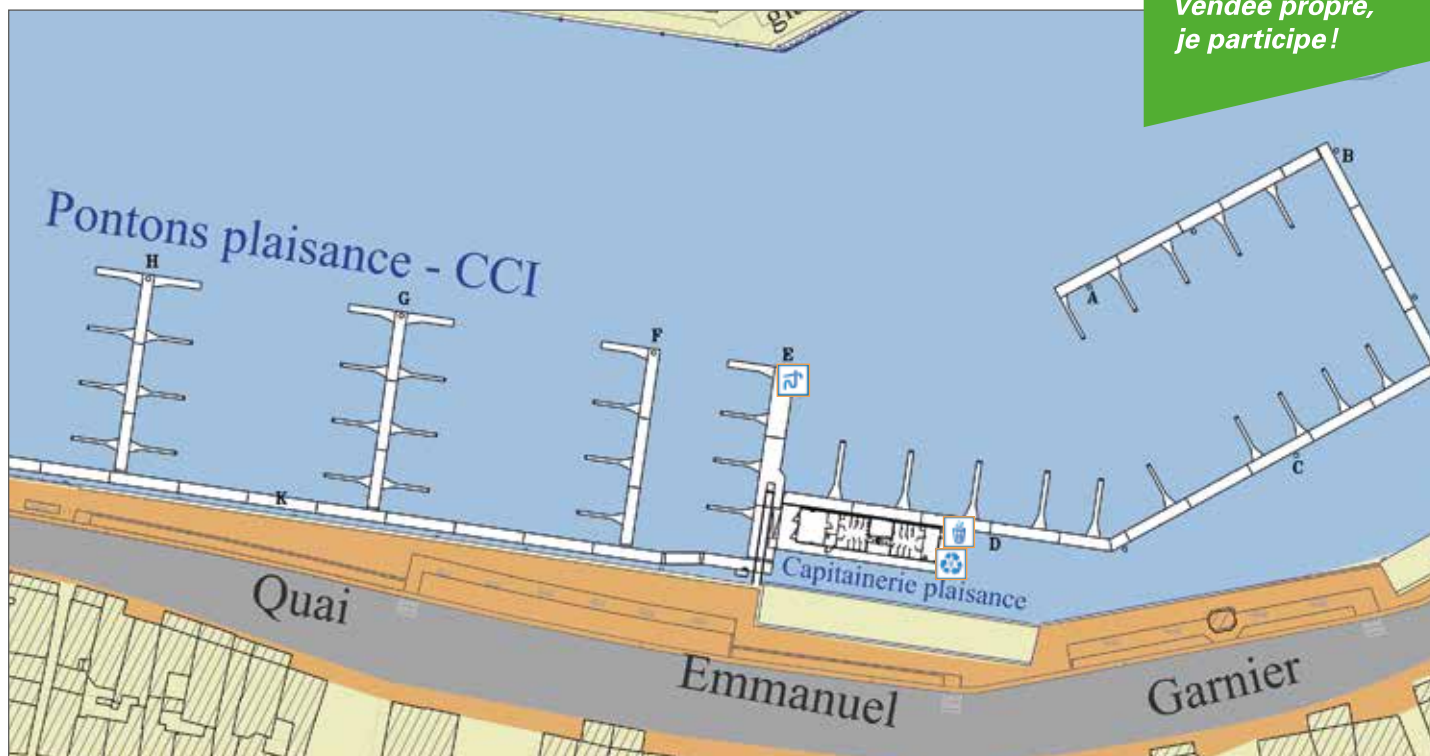


Point de collecte
d'ordures ménagères

Tous ces équipements sont en **accès libre, 24h/24, 7j/7** et totalement **gratuits**.

Depuis plusieurs années, le port des Sables d'Olonne œuvre à renforcer son engagement pour protéger la mer et le milieu aquatique.

De ce fait, vous trouverez à quai tous les équipements nécessaires à l'accomplissement de votre **démarche de marin éco-responsable !**



Eaux usées

Utilisez la station de pompage (située au bout du ponton E, en face de la capitainerie côté chenal) et contribuez ainsi à la préservation de la qualité des eaux portuaires ; vos eaux usées seront collectées et traitées.

- Les eaux grises (eaux de lavage), chargées en produits détergents, ont pour conséquences de limiter les échanges d'oxygène entre l'air et l'eau. Ce qui provoque la prolifération d'algues, modifie la faune et la flore et sature le milieu.
- Les eaux noires (eaux usées des WC), parfois rejetées à proximité des zones de baignade contiennent bactéries, virus et parasites et peuvent engendrer des risques sanitaires importants pour l'homme et le milieu marin environnant.



Déchets domestiques

Le saviez-vous ? **La Vendée est championne de tri !**

- Les déchets triés : les bornes de tri sont identifiées par couleur :

JAUNE



plastiques/cartons

VERT



verres

BLEU



ordures ménagères

ROUGE



- Les ordures ménagères : représentent le résidu de vos déchets après tri. Elles sont collectées dans la benne prévue à cet effet. **ATTENTION**, ne rien mettre d'autre que des sacs poubelles d'ordures ménagères.

Besoin d'infos sur le tri ? Découvrez l'outil « Trivaou », très pratique pour vous aider à adopter les bonnes pratiques, sur www.trivalis.fr.